

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 15 JANVIER 2020 à 8 HEURES**

L'an deux mille vingt le **MERCREDI 15 JANVIER à 8 heures**, le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Frédéric ROUET, Maire**.

Présents : ROUET Frédéric, TORELLI Jean-Marie, LECLERC Nicole, CAYOL Marc, CROSET Bertrand, GAGNAIRE Serge, JEAN Marylène, MACHUROT Suzy, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe.

Procurations : JACQUEMUS Jacqueline à ROUET Frédéric

Absents : MARCELLIN Maguy, COURBET Pierre, MEJIAS Marie-Claire, PRUNARETTY Anouk, TESTON Martine

Secrétaire : MACHUROT Suzy

DECISIONS DU MAIRE

DECISION 12

CONTRAT DE MAINTENANCE 2020 POUR LES CAMERAS

Signature d'un contrat de maintenance avec la société STS pour tout le matériel de vidéo protection à compter du 1^{er} janvier 2020 pour un montant de 1210 euros H.T. soit 1452 euros TTC par an

DECISION 13

CONTRAT DE PRESTATION AVEC LA SOCIETE SPCAL POUR LA CAPTURE ET LA PRISE EN CHARGE D'ANIMAUX

Contrat annuel de 467.60 euros HT soit 561 euros TTC pour 5 animaux et 120 euros par animal supplémentaire

DELIBERATIONS

N°1 – DM 4 INVESTISSEMENT

022 dépenses imprévues	- 10 000	1641 capital d' emprunt	+ 10 000
60611 eau- asst	- 3 150	66111 intérêts d' emprunt	+ 3 150

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N°2 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2020 –TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE

La Commune sollicite une aide de l'Etat de 35% du montant H.T.des travaux et divers honoraires pour les travaux de mise en accessibilité de la Mairie, soit 81 343.00 euros pour 232 411.30 euros HT de dépenses.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 3 – ACHAT DE PARCELLES A MONSIEUR MICHEL HORARD

Acquisition des parcelles C N°200 de 4470 m2 et C N°201 de 78 m2 au prix de 0.40 euro le m2 soit 1819.20 euros à Monsieur Michel HORARD de Saint Saturnin les Avignon.

Ces parcelles sont situées en limite du site d'escalade quartier des Escampeaux.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N°4 – STATION SERVICE COMMUNALE / MODIFICATION DU TARIF DES BADGES POUR LES CLIENTS EN COMPTE.

De nouveaux badges ont été achetés. Monsieur le Maire propose de les vendre à prix coûtant comme les précédents à savoir 12.09 H.T. soit 14.50 euros TTC.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 5 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à 28h et création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à 31 h.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 15 Janvier 2020

Le Maire,
Frédéric ROUET